



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 juin 2026

Hoche Avocats annonce la promotion de deux nouveaux conseils.

Hoche Avocats annonce la nomination d'Anaël André (Droit social) et de Vincent Guilaine (Corporate M&A) en qualité de conseils. Ces promotions s'inscrivent dans la stratégie de développement du cabinet, fondée sur la valorisation des talents qui contribuent à sa croissance.

Anaël André nommé conseil au sein du département Droit social

Avocat depuis 2018, Anaël André est promu conseil au sein du département Droit social dirigé par Frédérique Cassereau.

Il a exercé pendant près de cinq ans au sein du cabinet Graëve Avocats, où il conseillait des PME, ETI, établissements de santé et start-ups, tout en assurant le suivi de contentieux devant les juridictions prud'homales, commerciales et civiles.

Depuis son arrivée chez Hoche Avocats en 2022, Anaël accompagne une clientèle variée, tant en conseil qu'en contentieux, sur l'ensemble des problématiques de relations individuelles et collectives de travail.

Vincent Guilaine nommé conseil au sein de l'équipe Corporate M&A

Vincent Guilaine est promu conseil au sein de l'équipe de Didier Fornoni, partner en Corporate M&A et Equity Capital Markets.

Avocat inscrit au Barreau de New York depuis 2015 et au Barreau de Paris depuis 2016, il est titulaire d'un Mastère Droit et Pratique des Affaires, majeure Contrats d'Affaires, de l'École des Hautes Études Appliquées du Droit (H.E.A.D.), ainsi que d'un LL.M. obtenu aux États-Unis.

Depuis son arrivée chez Hoche Avocats en 2021, Vincent accompagne une clientèle française et internationale dans le cadre d'opérations de fusions-acquisitions et dispose d'une solide expérience dans la conduite de transactions complexes, notamment pour des clients étrangers.

« Nous sommes particulièrement heureux d'accueillir Anaël André et Vincent Guilaine au rang de Counsel. Ces promotions récompensent leur engagement, la qualité de leur travail et leur contribution à la croissance du cabinet. Elles illustrent également notre volonté d'investir durablement dans nos talents et de préparer les futures étapes du développement de Hoche Avocats », soulignent Frédérique Cassereau et Jean-Luc Blein associés et membres du Comité exécutif.

Avec ces deux nouvelles promotions, Hoche Avocats poursuit le renforcement de ses expertises stratégiques et confirme son ambition de croissance au service d'une clientèle française et internationale.

A propos de Hoche Avocats

Cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a plus de 30 ans, Hoche Avocats regroupe plus de 50 avocats dont une quinzaine d'associés qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et international pour offrir à leurs clients un accompagnement sur mesure en conseil et contentieux dans l'ensemble des secteurs d'activité du droit des affaires.

106, RUE LA BOÉTIE Tél. +33(0)1 53 93 22 00
75008 PARIS Fax +33(0)1 53 93 21 00
FRANCE hoche@hocheavocats.com

Contacts presse

Edith Chabre, Directrice Générale : 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel, 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>